



Bonjour chers parents,

La fin des classes approche à grands pas. Une dernière ligne droite avant les vacances! Continuez d'encourager vos enfants! Voici maintenant quelques informations pour les prochaines semaines d'école à venir.

Je vous souhaite à tous un très beau dernier mois d'école!

Bonne lecture,

Julie Cayer
Directrice

DATES IMPORTANTES

- **Lundi 3 juin** : Conseil d'établissement
- **Vendredi 7 juin** : Journée pédagogique. Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.
- **Vendredi 21 juin** : Dernier jour de classe. Transport scolaire devancé d'une heure.
- **25 et 26 juin** : Service de garde fermé.

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ LE 21 JUIN

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de fin d'année une heure avant la fin habituelle des classes la dernière journée d'école. Ainsi, **notre école se terminera à 14h10 le 21 juin prochain**. Le transport scolaire sera aussi devancé d'une heure par rapport à l'heure habituelle. Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits.

DÉMÉNAGEMENT

Si vous prévoyez déménager prochainement, veuillez communiquer avec le secrétariat afin d'éviter une inscription tardive puisque les derniers élèves inscrits sont les premiers déplacés.

Des questions? Consultez la section [Changement d'adresse | Déménagement prévu](#)

NOUVELLE RÈGLE AU CODE DE VIE

le conseil d'établissement a approuvé à la rencontre du 30 avril dernier, la règle au sujet de l'interdiction d'utiliser le cellulaire, les écouteurs ou autres appareils mobiles personnels par les élèves dans l'école, sur les terrains de l'école ou lors des sorties. Cette règle a donc été ajoutée au présent code de vie et son application est immédiate.

Le libellé au code de vie se lit comme suit : *L'école interdit l'utilisation par les élèves du cellulaire, des écouteurs, des montres intelligentes ou tout autre appareil mobile personnel partout sur le terrain de l'école, incluant l'intérieur du bâtiment, la cour d'école et lors des sorties scolaires. (Directive du ministère de l'Éducation)

HORAIRES DES ÉVALUATIONS OBLIGATOIRES

Les évaluations obligatoires du ministère au primaire auront lieu en juin. Nous vous demandons de porter une attention particulière à la prise de rendez-vous et aux absences des enfants sur temps de classe pendant cette période. Effectivement, selon les consignes du ministère de l'Éducation, seuls les motifs suivants peuvent justifier les absences lors des épreuves :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (un billet médical pourra être exigé);
- Décès d'un proche (avec preuve écrite);
- Convocation à un tribunal (avec preuve écrite de la convocation);
- Accident ou événement contraignant majeur;
- Participation à un événement d'envergure (avec preuve écrite).

Il sera possible de reprendre une partie d'épreuve ministérielle à l'école uniquement si celle-ci est justifiée par un motif reconnu. Les parents d'élèves absents aux moments des épreuves ne pourront pas motiver l'absence pour d'autres motifs (par exemple : voyage de nature familiale ou compétition sportive). Les élèves absents sans motif reconnu se verront attribuer la note 0 % pour l'épreuve ou la partie d'épreuve non réalisée. Aucune reprise ne sera offerte dans ces cas.

Épreuves obligatoires du ministère de l'Éducation

- 3 et 4 juin: Français lecture, 6^e année
- 5 et 6 juin : Français écriture, 6^e année
- 5 et 6 juin : Français lecture, 4^e année
- 10-11-12 juin : Français écriture, 4^e année
- 11-12-13 juin : Mathématique, 6^e année

ORGANISATION SCOLAIRE PROVISOIRE 2024-2025

Voici notre organisation scolaire provisoire pour la prochaine année. Ces chiffres sont à titre indicatifs et sont sujet à changement. Vous recevrez d'autres détails avant la fin des classes.

- Préscolaire : 3 classes
- 1^{re} année : 2 classes
- 2^e année : 3 classes
- 3^e année : 2 classes
- 4^e année : 2 classes
- 5^e année : 2 classes
- 6^e année : 2 classes
- **Total provisoire de 352 élèves**

BULLETIN DE FIN D'ANNÉE

Le dernier bulletin de l'année sera disponible dans la semaine du 1^{er} juillet sur le portail parents Mozaïk.

Il est fortement recommandé pour les parents de toujours enregistrer (ou imprimer) les documents PDF qui se retrouvent sur le portail parents Mozaïk (communications, bulletins, suivi des absences, etc.), pour y avoir accès, au besoin, en tout temps.

LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES

Au cours du mois de juillet, vous trouverez sur le site de l'école, dans la section « Coin des parents », les listes de fournitures scolaires pour la prochaine année.

OBJETS PERDUS

Nous vous invitons à récupérer, au service de garde, tout objet perdu avant la dernière journée d'école. Les objets non réclamés seront envoyés dès le 29 juin à des œuvres de charité.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du Conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 19 h.

- Lundi 25 septembre 2023
- Lundi 4 décembre 2023 (rencontre annulée)
- Mardi 30 janvier 2024 (rencontre qui remplace celle du 4 décembre)
- Mercredi 13 mars 2024 (rencontre qui remplace celle du 12 février 2024)
- Mardi 30 avril (rencontre qui remplace celle du 8 avril 2024)
- **Lundi 3 juin 2024**

RESPECT + CIVILITÉ : UNE RÈGLE DE BASE POUR TOUS

Nous tenons à vous rappeler qu'une attitude respectueuse est de mise en tout temps dans les communications et les interactions avec le personnel et la direction de nos établissements. En misant sur la patience, le respect et la courtoisie, le CSSRS met de l'avant un environnement sain et bienveillant.

Si une situation vous génère de l'insatisfaction, nous vous invitons à consulter et à utiliser notre procédure de plainte en cliquant sur le lien suivant : [traitement des plaintes](#)

Merci!



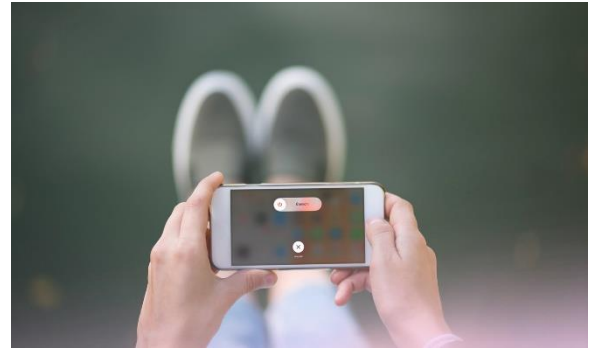
PROTECTION CONTRE LE SOLEIL ET CRÈME SOLAIRE

La cour d'école étant au soleil, nous recommandons aux élèves le port d'un chapeau ou d'une casquette pour se protéger de celui-ci. Nous vous demandons d'appliquer la crème solaire aux élèves avant le départ de la maison. En cours de journée, aucune application par le personnel n'est possible. Les éducatrices du service de garde peuvent seulement superviser son application à l'heure du dîner. Pour ce faire, il est important de montrer à vos enfants la quantité à mettre dans le creux de la main et les endroits où la mettre. L'usage d'un aérosol est à proscrire (danger pour leurs yeux de l'enfant et ceux des autres, lorsque mis par les enfants eux-mêmes). Comme pour les médicaments, la crème solaire doit demeurer dans son contenant d'origine, qui doit être identifié au nom de l'enfant.

CAPSULE PARENT BRANCHÉ, PRUDENT ET LÉGAL

Donner l'exemple dans votre utilisation des écrans

En tant que parent, vous exercez une grande influence sur votre enfant. Pour atteindre un meilleur équilibre numérique à la maison, donner l'exemple est assurément le geste le plus important. Commencez par réfléchir à votre propre utilisation d'Internet et des écrans en identifiant vos bonnes habitudes et vos points à travailler. Voici quelques pistes de réflexion :



- Est-ce que je consulte mon cellulaire avant même de mettre le pied hors du lit?
- Est-ce que je consulte souvent mes courriels ou mes textos en présence de mon enfant?
- Est-ce que je regarde plus mon écran que mon enfant lorsque je passe du temps avec lui ou que j'assiste à l'une de ses activités, comme une partie de soccer?
- Lors des sorties en famille, est-ce que je suis vraiment « présent » ou suis-je plutôt « connecté » à mon cellulaire?

Essayez d'améliorer vos habitudes numériques en respectant vos besoins, vos valeurs et vos règles familiales.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/3WEtRBZ>

CONFÉRENCE OFFERTE PAR LE COMITÉ DE PARENTS : LES ÉCRANS ET MON ENFANT

CONFÉRENCE DYNAMIQUE
Parents et enfants de 10 ans et +

Faits saillants | Comment encadrer sans conflit? | Quelle est la limite? |



Quelles sont les lois reliées?
Comment guider un enfant plus techno que moi?



**LES ÉCRANS ET
MON ENFANT**
5 juin 2024 - 19h à 20h



**David
Bessette**
PÉDAGOGUE

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE
1625 rue du Rosaire, Sherbrooke
(Aucune réservation, présentez-vous sur place)

Conférence
gratuite

L'anxiété chez les
enfants de 2 à 18 ans



avec
Dre Nadia Gagnier,
psychologue

Le jeudi 30 mai 2024, à 19h
Auditorium du pavillon 1, École secondaire du Triolet



INSCRIPTION SCOUTS DE FLEURIMONT

Les Scouts de Fleurimont (10ème Groupe Scout Est-Calade) aimeraient vous informer de la période d'inscription 2024-2025. Vous pouvez le télécharger ici: <https://www.10eme.org/wp-content/uploads/2024/05/Scouts-2024-2025.pdf>